

ASAP GROUP

Société par actions simplifiée au capital social de 54 000 euros

Siège social : 24-26 rue Sully Prudhomme – 35000 Rennes

RCS Rennes 805 025 012

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 02 JUIN 2026

.../

RÉSOLUTION N°3 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

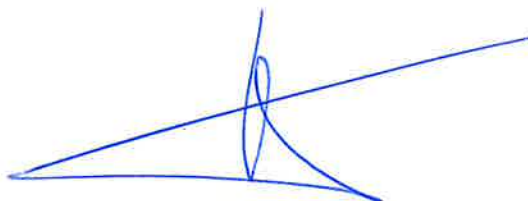
L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le montant du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à la somme d'un million trois cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois euros quarante-cents (1 384 653,46 €), comme suit :

- A titre de dividende aux associés, la somme de ----- 500 000,00 €
Soit 92,59 € environ pour chacune des 5 400 actions composant le capital
- Au compte « Autres réserves » la somme de ----- 884 653,46 €

..../

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme par M. Guillaume SOULARD, Président



Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 200,00	1 200,00				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,26		0,34
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	28 013,15	10 787,02	17 226,13		21 649,05	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				57,38		59,87
Participations	3 829 478,00		3 829 478,00		3 829 478,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	3 858 691,15	11 987,02	3 846 704,13	57,64	3 851 127,05	60,21
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				39,27		31,27
Créances Clients et comptes ratt.	1 142 219,71		1 142 219,71		752 912,96	
Autres créances	1 478 802,09		1 478 802,09		1 247 277,45	
Charges constatées d'avance	5 706,16		5 706,16		1 726,64	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	200 411,33		200 411,33	3,00	542 938,15	8,49
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	2 827 139,29		2 827 139,29	42,36	2 544 855,20	39,79
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	6 685 830,44	11 987,02	6 673 843,42	100	6 395 982,25	100

(2) Dont à moins d'un an

2 626 727,96

BILAN PASSIF

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	54 000,00	0,81	54 000,00	0,84
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		54,03		45,57
Réserve légale	6 000,00		6 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 599 807,57		2 908 425,62	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 384 653,46	20,75	1 891 381,95	29,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	5 044 461,03	75,59	4 859 807,57	75,98
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	60 943,41	0,91	181 592,39	2,84
Emprunts et dettes financières diverses	45,57		136,56	
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	147 484,22	2,21	26 967,36	0,42
Dettes fiscales et sociales	909 376,20	13,63	809 194,41	12,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	511 532,99	7,66	518 283,96	8,10
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	1 629 382,39	24,41	1 536 174,68	24,02
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 673 843,42	100	6 395 982,25	100

(1) Dont à moins d'un an

1 629 382,39

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	2 100 779,21	939 427,47	1 161 351,74	123,62
Montant net du chiffre d'affaires	2 100 779,21	939 427,47	1 161 351,74	123,62
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	181,68	3,93	177,75	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 100 960,89	939 431,40	1 161 529,49	123,64
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 000 998,96	130 582,35	870 416,61	666,57
Impôts, taxes et versements assimilés	73 869,66	44 664,70	29 204,96	65,39
Salaires	769 241,39	575 174,79	194 066,60	33,74
Cotisations sociales	350 069,19	239 500,56	110 568,63	46,17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 422,92	3 169,44	1 253,48	39,55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	42,98	249,29	-206,31	-82,76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 198 645,10	993 341,13	1 205 303,97	121,34
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-97 684,21	-53 909,73	-43 774,48	-81,20
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	1 494 495,95	2 028 965,20	-534 469,25	-26,34
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 431,48	16 455,03	-14 023,55	-85,22
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 496 927,43	2 045 420,23	-548 492,80	-26,82

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	19 132,76	23 547,55	-4 414,79	-18,75
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	19 132,76	23 547,55	-4 414,79	-18,75
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	1 477 794,67	2 021 872,68	-544 078,01	-26,91
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 380 110,46	1 967 962,95	-587 852,49	-29,87
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 543,00	76 581,00	-81 124,00	-105,93
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 597 888,32	2 984 851,63	613 036,69	20,54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 213 234,86	1 093 469,68	1 119 765,18	102,40
BÉNÉFICE OU PERTE	1 384 653,46	1 891 381,95	-506 728,49	-26,79

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Changement de réglementation:

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, appliqué de manière prospective. Cette évolution réglementaire a notamment conduit à la suppression de la technique des transferts de charges ainsi qu'à une modification du classement de certains produits et charges. À ce titre, les remboursements de charges de personnel ont été comptabilisés directement en diminution des charges de personnel pour un montant de 3 752€, alors qu'ils auraient été enregistrés antérieurement en produits de transferts de charges. Ces modifications affectent uniquement la présentation du compte de résultat et sont sans incidence sur le résultat net ni sur les capitaux propres ni sur les postes du bilan.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 200,00		
TOTAL	1 200,00		
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	16 895,19		
Matériel de transport	7 990,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	3 127,61		
TOTAL	28 012,80		
Immobilisations financières			
Autres participations	3 829 478,00		
TOTAL	3 829 478,00		
TOTAL GENERAL	3 858 690,80		

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 200,00	
TOTAL			1 200,00	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			16 895,19	
Matériel de transport			7 990,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			3 127,61	
TOTAL			28 012,80	
Immobilisations financières				
Autres participations			3 829 478,00	
TOTAL			3 829 478,00	
TOTAL GENERAL			3 858 690,80	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			1 200,00			1 200,00
TOTAL			1 200,00			1 200,00
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencs divers			4 264,71	2 138,55		6 403,26
Matériel de transport			389,65	1 598,00		1 987,65
Matériel de bureau, informatique			1 709,74	686,37		2 396,11
TOTAL			6 364,10	4 422,92		10 787,02
TOTAL GENERAL			7 564,10	4 422,92		11 987,02

ETAT DES CRÉANCES

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	1 142 219,71	1 142 219,71	
Impôts sur les bénéfices	68 972,00	68 972,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 972,15	15 972,15	
Groupe et associés (2)	1 391 528,40	1 391 528,40	
Débiteurs divers	2 329,54	2 329,54	
Charges constatées d'avance	5 706,16	5 706,16	
TOTAL	2 626 727,96	2 626 727,96	

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

Nombre

Valeur
nominale

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	54 000,00							54 000,00
Réserve légale	6 000,00							6 000,00
Autres réserves	2 908 425,6	1 191 381,9			500 000,00			3 599 807,5
Résultat de l'exercice	1 891 381,9	-1 891 381,9				1 384 653,4		1 384 653,4
TOTAL	4 859 807,	-700 000,0			500 000,00	1 384 653,		5 044 461,

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	60 943,41	60 943,41		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	45,57	45,57		
Fournisseurs et comptes rattachés	147 484,22	147 484,22		
Personnel et comptes rattachés	327 603,39	327 603,39		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	315 066,56	315 066,56		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 901,62	183 901,62		
Autres impôts et taxes assimilées	82 804,63	82 804,63		
Groupes et associés (2)	511 532,99	511 532,99		
TOTAL	1 629 382,39	1 629 382,39		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 792,00			

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société a souscrit à un contrat pour couvrir les indemnités de départ en retraite.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	135 968,96					135 968,96
TOTAL (1)	135 968,96					135 968,96

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	135 968,96					135 968,96

ENGAGEMENTS REÇUS

Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
-------	-----------	---------	---------------	-----------------------	---------

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

EFFECTIFS MOYENS

Ingénieurs et cadres

Direction

PERSONNEL SALARIÉ

31/12/2025

31/12/2024

2,00

2,00

2,00

4,00

2,00

COMEXPERT AUDIT

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

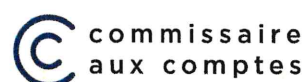
ASAP GROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 54 000 €
24 Rue Sully Prudhomme
35000 RENNES
805 025 012 RCS RENNES

Exercice clos le 31 décembre 2025

COMEXPERT AUDIT

Centre d'Affaires Edonia - Bâtiment E - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE
Tél. +33 (0)2 99 30 62 80
S.ternisien@comexpert-audit.fr



ASAP GROUP
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société ASAP GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l’audit des comptes annuels de la société ASAP GROUP relatifs à l’exercice clos 31 décembre 2025, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

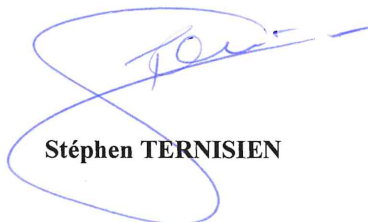
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Grégoire, le 26 mai 2026

COMEXPERT AUDIT



Stéphen TERNISIEN

Commissaire aux Comptes

Bilan

BILAN ACTIF

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 200,00	1 200,00				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,26		0,34
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	28 013,15	10 787,02	17 226,13		21 649,05	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				57,38		59,87
Participations	3 829 478,00		3 829 478,00		3 829 478,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	3 858 691,15	11 987,02	3 846 704,13	57,64	3 851 127,05	60,21
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				39,27		31,27
Créances Clients et comptes ratt.	1 142 219,71		1 142 219,71		752 912,96	
Autres créances	1 478 802,09		1 478 802,09		1 247 277,45	
Charges constatées d'avance	5 706,16		5 706,16		1 726,64	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	200 411,33		200 411,33	3,00	542 938,15	8,49
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	2 827 139,29		2 827 139,29	42,36	2 544 855,20	39,79
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	6 685 830,44	11 987,02	6 673 843,42	100	6 395 982,25	100

(2) Dont à moins d'un an

2 626 727,96



BILAN PASSIF

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	54 000,00	0,81	54 000,00	0,84
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		54,03		45,57
Réserve légale	6 000,00		6 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 599 807,57		2 908 425,62	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 384 653,46	20,75	1 891 381,95	29,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	5 044 461,03	75,59	4 859 807,57	75,98
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	60 943,41	0,91	181 592,39	2,84
Emprunts et dettes financières diverses	45,57		136,56	
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	147 484,22	2,21	26 967,36	0,42
Dettes fiscales et sociales	909 376,20	13,63	809 194,41	12,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	511 532,99	7,66	518 283,96	8,10
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	1 629 382,39	24,41	1 536 174,68	24,02
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 673 843,42	100	6 395 982,25	100

(1) Dont à moins d'un an

1 629 382,39



Compte de Résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	2 100 779,21	939 427,47	1 161 351,74	123,62
Montant net du chiffre d'affaires	2 100 779,21	939 427,47	1 161 351,74	123,62
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	181,68	3,93	177,75	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 100 960,89	939 431,40	1 161 529,49	123,64
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 000 998,96	130 582,35	870 416,61	666,57
Impôts, taxes et versements assimilés	73 869,66	44 664,70	29 204,96	65,39
Salaires	769 241,39	575 174,79	194 066,60	33,74
Cotisations sociales	350 069,19	239 500,56	110 568,63	46,17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 422,92	3 169,44	1 253,48	39,55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	42,98	249,29	-206,31	-82,76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 198 645,10	993 341,13	1 205 303,97	121,34
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-97 684,21	-53 909,73	-43 774,48	-81,20
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	1 494 495,95	2 028 965,20	-534 469,25	-26,34
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 431,48	16 455,03	-14 023,55	-85,22
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 496 927,43	2 045 420,23	-548 492,80	-26,82



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	19 132,76	23 547,55	-4 414,79	-18,75
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	19 132,76	23 547,55	-4 414,79	-18,75
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	1 477 794,67	2 021 872,68	-544 078,01	-26,91
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 380 110,46	1 967 962,95	-587 852,49	-29,87
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 543,00	76 581,00	-81 124,00	-105,93
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 597 888,32	2 984 851,63	613 036,69	20,54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 213 234,86	1 093 469,68	1 119 765,18	102,40
BÉNÉFICE OU PERTE	1 384 653,46	1 891 381,95	-506 728,49	-26,79

Annexe

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Changement de réglementation:

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, appliqué de manière prospective. Cette évolution réglementaire a notamment conduit à la suppression de la technique des transferts de charges ainsi qu'à une modification du classement de certains produits et charges. À ce titre, les remboursements de charges de personnel ont été comptabilisés directement en diminution des charges de personnel pour un montant de 3 752€, alors qu'ils auraient été enregistrés antérieurement en produits de transferts de charges. Ces modifications affectent uniquement la présentation du compte de résultat et sont sans incidence sur le résultat net ni sur les capitaux propres ni sur les postes du bilan.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Traitement des participations et autres titres**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 200,00		
TOTAL	1 200,00		
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	16 895,19		
Matériel de transport	7 990,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	3 127,61		
TOTAL	28 012,80		
Immobilisations financières			
Autres participations	3 829 478,00		
TOTAL	3 829 478,00		
TOTAL GENERAL	3 858 690,80		



ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 200,00	
TOTAL			1 200,00	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			16 895,19	
Matériel de transport			7 990,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			3 127,61	
TOTAL			28 012,80	
Immobilisations financières				
Autres participations			3 829 478,00	
TOTAL			3 829 478,00	
TOTAL GENERAL			3 858 690,80	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			1 200,00			1 200,00
TOTAL			1 200,00			1 200,00
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencs divers			4 264,71	2 138,55		6 403,26
Matériel de transport			389,65	1 598,00		1 987,65
Matériel de bureau, informatique			1 709,74	686,37		2 396,11
TOTAL			6 364,10	4 422,92		10 787,02
TOTAL GENERAL			7 564,10	4 422,92		11 987,02

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
Filiales et participations									

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)

AMC - 24 -26, 24 RUE SULLY PRUDHOMME 35000 RENNES - 391521721	2 500 007,34	100,00	3 800 380,00	3 800 380,00			16 642 166,06	1 025 584,00	1 200 000,00
DIRENN INDUSTRIE - 0 ZONE ARTISANALE DE L'HERMITIERE, 1 RUE DES BIGNONS 35230 ORGERES - 983831611	-302 267,22	100,00	9 500,00	9 500,00	199 027,84		1 124 316,65	-230 180,08	
GRAPHIT STUDIO - 26 RUE SULLY PRUDHOMME 35000 RENNES - 948781158	3 560,00	100,00	1 000,00	1 000,00	86 566,80		22 260,93	-23 046,32	
IMMO WAGON - 0 RUE DES BIGNONS 35230 ORGERES - 951154426	35 506,61	99,97	2 999,00	2 999,00					
AMC IMMO - 0 RUE DES BIGNONS - ZA DE L'HERMITIERE 35230 ORGERES - 805151040	863 271,51	99,97	2 999,00	2 999,00	1 086 734,56		431 121,80	229 919,04	247 774,48
SAS AMC RHONE ALPES - 0 RUE DES BIGNONS - ZA DE L'HERMITIERE 35230 ORGERES - 821684024	73 393,16	65,00	12 600,00	12 600,00			924 848,97	-5 503,03	

A. TOTAL DES FILIALES **3 829 478,00** **3 829 478,00** **1 372 329,20** **1 447 774,48**

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

Informations financières	Capitaux propres (1) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (5) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (5) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
Filiales et participations									

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».



ETAT DES CRÉANCES

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	1 142 219,71	1 142 219,71	
Impôts sur les bénéfices	68 972,00	68 972,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 972,15	15 972,15	
Groupe et associés (2)	1 391 528,40	1 391 528,40	
Débiteurs divers	2 329,54	2 329,54	
Charges constatées d'avance	5 706,16	5 706,16	
TOTAL	2 626 727,96	2 626 727,96	



CAPITAL SOCIAL

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 400,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 400,00	10,00

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	54 000,00							54 000,00
Réserve légale	6 000,00							6 000,00
Autres réserves	2 908 425,6	1 191 381,9			500 000,00			3 599 807,5
Résultat de l'exercice	1 891 381,9	-1 891 381,				1 384 653,4		1 384 653,4
TOTAL	4 859 807,	-700 000,0			500 000,00	1 384 653,		5 044 461,



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	60 943,41	60 943,41		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	45,57	45,57		
Fournisseurs et comptes rattachés	147 484,22	147 484,22		
Personnel et comptes rattachés	327 603,39	327 603,39		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	315 066,56	315 066,56		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 901,62	183 901,62		
Autres impôts et taxes assimilées	82 804,63	82 804,63		
Groupes et associés (2)	511 532,99	511 532,99		
TOTAL	1 629 382,39	1 629 382,39		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 792,00			



INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société a souscrit à un contrat pour couvrir les indemnités de départ en retraite.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	135 968,96					135 968,96
TOTAL (1)	135 968,96					135 968,96
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	135 968,96					135 968,96

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
--	-------	-----------	---------	---------------	-----------------------	---------

LES EFFECTIFS

SAS ASAP GROUP

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	2,00	
Direction	2,00	2,00
PERSONNEL SALARIÉ	4,00	2,00